

## MILA

# La CNR annonce d'autres modes de paiement

**La Caisse nationale de la retraite (CNR), agence de Mila, a organisé jeudi dernier, au niveau du Centre culturel islamique, situé en plein centre-ville de Mila, une rencontre qui se veut d'information, de sensibilisation et de vulgarisation de ses mécanismes, anciens et nouveaux.**

Destinée, principalement, aux employeurs et autres partenaires en vue de les impliquer davantage dans le processus de formalisation des dossiers de mise à la retraite, cette insistance de départ en retraite obligatoire, faut-il le souligner, pour toute personne qui a atteint l'âge de 60 ans, vient en exécution de la circulaire n°236 du 27 juillet 2013 du Premier ministre Abdelmalek Sellal, relative à la mise en œuvre des dispositions relatives au départ à la retraite.

Ont pris part à cette journée, les cadres des 3 caisses relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, des représentants d'employeurs et même des retraités, curieux de découvrir les nouvelles mesures prises par la caisse, particulièrement, celle relative au nouveau mode de paiement des pensions et allocations de retraite.

En effet, la nouveauté réside, selon les responsables de la CNR, dans la suppression, à compter du mois de juillet prochain, du monopole du CCP pour le paiement des pensions. Autrement dit, l'opération de transfert du virement des pensions de retraites, du compte CCP à un compte bancaire, sera effective à compter du mois de juillet et le retraité aura donc la latitude de choisir, lui-même, le mode de paiement de sa pension,

postal ou bancaire, en gardant la même date de virement qui est le 24 du mois.

A signaler que cette journée a été ouverte par une allocution du

sous-directeur de l'agence locale, en l'occurrence monsieur Dridi Amine, qui a brossé un léger tableau sur le système de retraite en Algérie, suivi des représentants de la Cnas et de la Casnos, avant de donner la parole, successivement, aux cadres locaux de la CNR, à savoir, le responsable des pensions qui a mis en relief les textes législatifs et règle-

mentaires ainsi que les mesures de simplification et d'amélioration des procédures administratives. Puis celui des RC (déclarations annuelles des salaires, source de validation des droits à la retraite); des opérations financières (paiement des pensions et allocations de retraite, par canal bancaire) et enfin la chargée de la cellule d'écoute qui a abordé, elle, l'amé-

lioration des relations avec les usagers de la CNR et les difficultés rencontrées avec les employeurs.

A signaler, enfin, que la caisse de Mila prend en charge une population de retraités (mai 2015) de l'ordre de 35.643 admis en paiement, avec un nombre de liquidation de 220 dossiers/mois.

A. M'haimoud

## AÏN DEFLA

# Un programme de baignades et quelques questions

**La Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Aïn Defla vient de lancer du 1<sup>er</sup> au 17 juin courant un programme de baignade à destination des enfants des zones déshéritées.**

Selon ce programme, les enfants des 18 communes de l'est de la wilaya seront reçus à la piscine semi-olympique de Aïn Defla tandis que ceux de 15 communes de la région ouest seront accueillis au niveau du complexe sportif de Khemis Miliana. La DJS indique que chaque commune acheminera 60 enfants, trois fois durant la période estivale.

Toutefois, il n'est pas dit que systématiquement les mêmes enfants feront le voyage trois fois. D'aucuns pensent qu'il est probable que

certaines ne bénéficieront que d'une seule fois des bienfaits de ces séances de baignades et que sûrement d'autres n'auront pas du tout cette chance.

Par ailleurs, on se demande si on s'est interrogé sur l'impact psychologique que vont générer ces baignades chez des enfants dont certains n'ont vu la mer ou la piscine qu'à la télévision et n'ont, pour se rafraîchir, que des oueds à sec durant l'été ou les bassins d'irrigation et autres plans d'eau où nombreux périssent chaque saison durant les grandes chaleurs.

Selon ses promoteurs, ce programme est supposé être destiné à sensibiliser les enfants contre les dangers potentiels que recèlent des points d'eau non gardés. N'est-il pas légitime de penser que 3 séances de baignade pour

tout l'été n'auront pas l'effet escompté? N'est-il pas légitime aussi de penser que cela va générer et exacerber un sentiment de frustration chez ces enfants par rapport à ceux qui vivent en milieu urbain, à Khemis Miliana ou à Aïn-Defla ou à Miliana?

D'après des parents que nous avons questionnés à propos de ce plan, les avis sont partagés. Pour certains «c'est mieux que rien», pour d'autres «pourquoi pas ne pas relancer les colonies de vacances?» Pour d'autres encore, «pourquoi ne pas doter ces communes déshéritées de piscines que les enfants pourront fréquenter à loisir et apprendre à nager, ce que beaucoup, d'ailleurs, ne savent pas faire, même devenus adultes».

Karim O.

## AFFAIRE DE L'EPH AÏN BESSEM

# 14 associations apportent leur soutien au personnel protestataire

**La crise qui secoue l'hôpital de Aïn Bessem, à 26 kilomètres au sud-ouest de Bouira, n'en finit pas.**

Ce mardi, alors que de sources sûres, une commission ministérielle est sur place suite au mouvement de protestation de la semaine dernière initié par une centaine de fonctionnaires et travailleurs de cet hôpital qui se sont soulevés contre certaines pratiques de leur directeur et qui avaient, rappelons-le, organisé quatre sit-in dont deux devant leur propre établissement hospitalier et deux autres devant le siège de la Wilaya de Bouira, plusieurs associations activant dans différents domaines de la vie au niveau de cette daïra, ont envoyé une requête signée selon eux par d'autres citoyens, au ministre de la Santé et de la Population lui demandant le départ du directeur, objet de plusieurs griefs.

En effet, dans cette requête dont nous détenons une copie et dans laquelle figurent, entre autres, les représentants de la section locale de la LADDH, ceux de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme et ayants droit, l'Onvitat, la section locale UGTA

de l'APC de Aïn Bessem, outre les décisions abusives prises à l'encontre de certains fonctionnaires au niveau de cet hôpital, décisions qui ont créé un mouvement de protestations au sein du personnel médical et paramédical, les signataires ont soulevé également les

effets néfastes de cette mésentente entre ce directeur et son personnel. Une mésentente qui s'est traduite, selon eux, par un manque flagrant de prise en charge des malades de cette importante région qui compte plusieurs daïras et des centaines de milliers de citoyens. D'après nos informations, les représentants de ces associations,

qui ont remis en main propre leur requête aux inspecteurs du ministère venus enquêter sur place sur les tenants et les aboutissants de ce mouvement de protestation, ont saisi également plusieurs responsables au niveau de la wilaya, aux fins de faire partir ce directeur qui est sur place depuis plus de 8 ans.

Y. Y.

## BOUIRA

# Des villageois ferment le CW24 à Ahl Ksar

**Des dizaines de citoyens du village Ighzer Abalghoum de la commune d'Ahl Ksar, à 30 km au sud-est de Bouira, ont procédé mercredi matin à la fermeture de la route pour protester contre le manque flagrant d'eau potable au niveau de leur village.**

D'après des contestataires que nous avons joints par téléphone, le problème d'AEP remonte à plusieurs années suite à la détérioration du réseau existant qui enregistre des éclatements quasi quotidiens de la conduite. Résultat, l'eau n'arrive au robinet que rarement et parfois une fois par semaine.

Aussi, et pour attirer l'attention des responsables au niveau de la wilaya, les jeunes de ce village ont procédé hier matin à la fermeture de cette route à l'ai-

de de pierres, de branches et de troncs d'arbres, ainsi que de pneus auxquels ils ont mis le feu. Ils interpellent le wali de Bouira pour leur venir en aide en lui rappelant que pour le moment, ils n'ont d'autres choix que de recourir aux citernes et avec des prix dépassant tout entendement. Ils espèrent une solution rapide à leur calvaire, surtout à l'approche du mois sacré de Ramadhan.

Vers midi, et après les promesses données par les responsables locaux et de la daïra quant à la prise en charge de ce problème dans les plus brefs délais, la route qui relie le chef-lieu de daïra de Bechloul à la commune d'El Hachimia, et qui était fermée pendant plusieurs heures au grand dam de centaines d'usagers, a été rouverte à la circulation.

Y. Y.

## Précisions de la DAS de Tizi-Ouzou

## CHU DE BÉJAÏA

# La chirurgie prothétique en orthopédie opérationnelle

Le centre hospitalier-universitaire de Béjaïa s'est doté d'un nouveau service de chirurgie prothétique en orthopédie.

Une nouvelle agrément accueillie par les habitants de Béjaïa. L'équipe de chirurgie orthopédique et traumatologique du CHU, dirigée par le D<sup>r</sup> Mahdi Nadir en collaboration avec le D<sup>r</sup> Boussaâd Mohamed, a réalisé pour la première fois une prothèse totale de genou (PTG), ainsi qu'une prothèse totale de la hanche (PTH), respectivement sur une patiente âgée de 75 ans qui souffrait d'une gonarthrose (arthrose de genou), et un patient âgé de 58 ans qui présentait une coxarthrose (arthrose de la hanche gauche).

A ce sujet, le CHU informe que les patients nécessitant une prothèse peuvent se rapprocher des consultations d'orthopédie au niveau de la polyclinique Sidi-Ahmed.

A. K.

Suite à l'article intitulé «Le jeu trouble de la DAS de Tizi-Ouzou», paru dans votre quotidien du 02.06.2015, dans lequel la présidente de l'ONG «Elan du Cœur» cherche à connaître le sort réservé au matériel paramédical récupéré en date du 12.02.2015 par mes services auprès de l'association «Espoir» de Mekla, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir insérer le présent contenu dans la même page, à savoir : «Le matériel en question a

été effectivement transféré de la bibliothèque de la commune de Mekla vers la structure ex-EPIH de Tizi-Ouzou qui relève de ma Direction où il demeure stocké à ce jour en raison de sa détérioration avancée, à l'exception des 27 lits médicalisés affectés en date du 09.03.2015 à la Direction de la santé de la wilaya et qui sont mis à la disposition de ses structures sanitaires.

En outre, il est à rappeler que cet état de fait a été décidé par les auto-

rités locales lors d'une séance de travail tenue le 4 décembre 2014, au niveau du siège de l'Assemblée populaire communale de Mekla, en présence du P/APC, des élus locaux, des services de la DAS et la Sûreté où une cellule de travail a été installée sur instruction de M. le Wali à l'effet d'examiner la traçabilité du matériel en question et l'affectation du reste de cet équipement au profit des handicapés de la daïra de Mekla.

En ce qui concerne le reste du

matériel complètement dégradé et hors usage qui demeure toujours stocké et gardé au niveau de l'établissement ex-EPIH, composé de différents équipements détériorés et inutilisables, tels que : matelas orthopédiques, fauteuils électriques, déambulatoires, poussettes pour enfants qui feront l'objet de réforme avant leur destruction par une commission mixte appropriée de la wilaya.»

Le Directeur